ces et un seul homme d'équipage Evrard Victor.

Ce petit bateau a été également échoué à l'Ouest.

Naufrage du « Jeune Léon »

QUATRE VICTIMES

Lorsque la tempête s'est abattue, le canot-lamaneur n° 16 *Jeune Léon*, patron Cormion, se trouvait dans l'ouest et au large du fort *Saint-Bock*, sur le passage des navires se rendant à Dunkerque. Surpris par cet ouragan, il a mit en mesure de faire route pour le port, mais les lames qui le prenait par travers, rendait cette manœuvre impossible, venant périlleuse une tempête de la partie Nord et, pendant que le canot lamaneur n° 21 réussissait à atteindre le *Dyck*, le n° 16 luttait désespérément contre les flots en furie.

Après une demi-heure de lutte, sans trêve ni merci, une terrible lame s'abattit sur la embarcation qui fut remplie et disparut sous les flots!

Lorsque plus tard, elle revint à la surface les quatre hommes qui la montaient avaient disparu et le canot continua sa course au gré des flots qui le poussèrent sur la côte de Fort Mardyck où, ce matin, des pêcheurs l'ont trouvé échoué avec de mêmes en place.

Ce terrible drame qui a coûté la vie à quatre hommes, n'avait duré que quelques minutes et s'était déroulé sous les yeux de dévoués et courageux marins qui ne pouvaient porter aucun secours dans l'impuissance absolue qu'ils étaient de lutter contre les éléments déchaînés.

Cet épouvantable sinistre a causé une profonde émotion dans notre vaillante population maritime, si souvent et si durement éprouvée. Toute la soirée d'hier et pendant toute la matinée jusqu'à ce que tout espoir eut disparu, les parents et amis des infortunées victimes ont exploré la côte, d'autres ont passé la nuit sur les jetées dans l'espoir de voir revenir au port le *Jeune Léon* et les chers chers qui se trouvaient à bord.

Le bateau *Jeune Léon* (n° 16) appartient à Mme Legrand et a été construit à Dunkerque en 1891.

Les infortunés, qui montaient ce bateau, sont :

Cormion (Jean-Marie), dit Le Breton, né le 29 juillet 1863 à Penvenan (Côtes-du-Nord). Cormion était maître de 1re classe et avait été nommé patron du canot lamaneur le 6 juillet 1891.

Minetti Gérardo Petro, né en mars 1854 à Vesline (Italie).

Nissen Joseph-Louis-François, né à Dunkerque le 21 novembre 1870.

Ils en, qui navigue depuis 8 mois seulement, sortait du 110e d'infanterie et s'était fait inscrire provisoirement.

Hédel (Constant-Joseph), né à Dunkerque le 3 juin 1870.

Hédel, qui avait été congédié du service il y a environ un an, n'était marié que depuis deux mois.

A Gravelines

Perte d'un Lougre

Un mousse de sept ans noyé

Avec des vents de la partie Nord, l'entrée du port de Gravelines est excessivement dangereuse, surtout avant la marée, car la mer vient se briser sur un banc qui se trouve à l'entrée du chenal. A marée basse, ce banc se découvre presque et, dans ces conditions, on comprendra aisément qu'avec mauvais temps de large, la *lande* y est parfois grande.

Surpris par la tempête, alors de s'abriter, quelqu'un y est encore que très peu d'eau sur le banc, le lougre de pêche n° 205, patron Pierre Goubelle, armateur M. Charles Trolliet de Gravelines, dut tenter d'effectuer son entrée dans ce port. Mais la mer qui v'ni s'abattre sur le petit bateau en vint à bout et avec une violente lame l'eut bientôt fait disparaître, précipitant dans les flots le patron Goubelle, les deux matelots et les deux mousses qui forma cet équipage.

Quatre de ces malheureux purent être recueillis, mais l'un des deux mousses, le nommé Gridel Rondel, âgé de 7 ans 1/2, coula à pic. Le cadavre de cet infortuné n'a pas été retrouvé.

Les quatre autres naufragés qui étaient bien sûr et à moitié asphyxiés ont été transportés au Grand-Port-Philippe où ils ont reçu les soins les plus dévoués.

A Boulogne

Un bateau qui sombre

Neuf matelots noyés

Vendredi soir, vers 7 h. 1/4, en face de Wissant, un bateau de pêche de Calais, n° 180, l'Auguste et Marie, patron et armateur Beaugrand Antoine, de Wissant, armé pour la pêche au maquereau, et monté de 9 hommes d'équipage, a sombré sous voiles, par suite de la tourmente de vent de nord qui soufflait sur notre contrée depuis 1 heure de l'après-midi.

Voici les noms des 9 marins qui montaient le 180 qui a été englouti corps et biens dont la boule seule est venue à la côte.

Beaugrand Antoine-Louis-Marie, 28 ans, patron.

Lolet Antoine-Louis, 55 ans, matelot.

Slame Lazare, 30 ans, matelot.

Duchesne Laurent, 19 ans, matelot.

Duchemin Louis-Clément, 22 ans, matelot.

Ethel, Pierre-François, 29 ans, matelot.

Verusier, Jean-Marie, 30 ans, matelot.

Duchey, Louis Joseph, 19 ans, matelot.

Duchemin, Jean-Marie, 16 ans, mousse.

Trois marins mariés pour la plupart et pères de famille habitant Wissant, distant de 19 kilomètres de Calais.

DERNIERE HEURE

LE CRIME DE LA RUE BLEUE

La Confrontation

Paris, 4 mai. — Sallé a été confronté avec le cadavre de Mme Simon. Cette confrontation n'a pas modifié d'un iota la déclaration de l'individu ; il persiste à dire qu'il soit l'auteur du crime?

— Eh bonnement ce fait-il, lui a dit M. Cochefert. Vous vous êtes trouvé sur vous la tabatière de la victime?

— Je l'ai achetée deux francs à un inconnu, a-t-il répondu.

— Mais votre logeur, a repris M. Cochefert, vous a dit que vous n'étiez rentré qu'à deux heures du matin le soir où le crime a été accompli?

— Non du tout : je suis rentré à minuit comme à l'ordinaire. Il n'y a contre moi que des coïncidences.

Ah ! c'est vrai, je donnerais ma tête pour que cette malheureuse femme vive encore. Elle est bonne, si généreuse, donnant tant d'argent aux pauvres ! C'est abominable de l'avoir tuée. Ah ! c'est pourtant pénible, elle droit bien que je lui ai rien fait, moi.

Dans l'impossibilité où l'on était d'obtenir le moindre aveu de Sallé, on a, en attendant le mandat d'amener et cet individu a été ramené au Dépôt.

Un malheureux

Le second individu qui s'était constitué prisonnier et qui se nomme Pélage, d'origine italienne, est revenu sur ses premières déclarations pour faire de sa situation un récit lamentable. Il a un fils de neuf ans qui va à l'école.

Comme on s'étonnait qu'il eût inventé l'histoire de sa coopération au crime de la rue Bleue.

Vous ne savez pas ce que c'est que la faim, a-t-il dit. J'étais à bout, je n'avais plus du pain pour mon fils. Alors je me suis dit : si je reconte que j'ai contribué au crime de la rue au Bleue, on m'arrêtera. Je donnerai un faux nom, et n'est pourquoi j'ai dit que je m'appelai Jean.

Mon fils ne saura pas que je suis arrêté; il ne sara pas détonnant. Il mot on m'enverra à la Nouvelle-Calédonie où je pourrai vivre en paix, car on y vit, tandis qu'ici on n'a rien pour manger.

« Et l'avenir de mon enfant sera assuré, car l'Assistance publique sera obligée de se charger de lui. J'ai vendu un revolver que j'avais ; j'en ai donné le prix — 4 francs — à mon fils et je suis parti avec la cert tude de ne plus le revoir.

« Tout ce que j'ai raconté sur le crime, je l'ai appris par les journaux et aussi par des détails que j'ai demandés au fils de l'épicier qui est près de la maison de Mme Simon. Je l'ai interrogé avant d'imaginer mon affaire. »

Il semble à la Sûreté que cet homme dit vrai. On va vérifier ses déclarations et elles sont exactes, il sera remis en liberté aujourd'hui même.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

Le Congrès Républicain de Cambrai

Une réunion plénière à laquelle se trouvaient des délégués républicains de tous les cantons de l'arrondissement de Cambrai, a été tenue samedi à deux heures et demie, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

A l'unanimité, la candidature de M. Depreux a été acclamée.

M. Morcrette-Ledieu a déclaré se rallier sans arrière-pensée à cette candidature républicaine.

Nous donnerons demain le compte-rendu détaillé du Congrès.

Chronique Régionale

Le sous-préfet d'Hazebrouck

Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Gustave Lhotte, sous-préfet d'Hazebrouck ayant d'être promu sur place à la première classe.

Nous applaudissons sans réserve à cette mesure qui est, une approbation des plus flatteuses pour le Lorgne fort habile de M. Gustave Lhotte a su depuis six années s'acquitter de ses fonctions dans cette région — véritable foyer clérical — qui demande de la part d'un administrateur au moins autant de tact que d'énergie.

Nous le gagnons nos bâtons sincères félicitations à celles qui seront adressées à notre ancien confrère, à l'occasion de son élévation de classe.

Ce n'est pas une faveur accordée à un ex-collègue de Lille, c'est une manifestation de justice que nous trouvons même un peu tardive et qui sera unanimement approuvée.

Chronique Locale

ROUBAIX

Un phénomène

Samedi, dans la journée, le bruit circulant en ville qu'une femme venait de mettre au monde un phénomène étrange, et toutes sortes de racontars, plus ou moins vraisemblables, se greffant autour de cette naissance, nous nous sommes rendu au domicile du nouveau-né, et voici ce que nous avons vu :

Dans la rue du Moulin est située la cour Peanel, au n° 10 de cette cour demeurent les époux De Gœtère. C'est une maison ouvrière fort proprement tenue. Nous nous annonçons, et nous demandons ce qu'il y a de vrai dans la naissance du phénomène dont on parle. Aussitôt M. Grégoire De Gœtère, le père, nous introduit dans la pièce du devant. Sur une table ronde se trouve un plat sollicitant la gracieuse offrande des visiteurs. Sur cette chaise située près de l'unique fenêtre, est placé un cercueil minuscule. Pour nous, on en ôte la couvrede. Dans des langes se trouve un corps, mais le tête qui nous apparaît est absolument celle d'une grenouille, menton sortant, nez aplati, yeux gonflés, front fuyant, ensemble de la tête tout à fait différent et sur dessus une masse saillante, molente, que l'on croit être le cerveau, sort, jetant une tâche rougeâtre sur la pâleur morbide de ce caprice de la nature.

Ce phénomène vivant deux mois après terme, dit on, a vécu une trentaine de minutes.

La mère se porte bien et ne se doute pas de l'étrange créature à laquelle elle a donné quelques minutes de vie. C'est un cas curieux que les docteurs visiteront avec intérêt et que le public est admis à voir à condition que les curieux ne passent pas cet obsédques ne sauraient tarder.

La Ruche Roubaisienne

La *Ruche Roubaisienne*, fondée sous les auspices et le patronage de la Société franco-belge d'habitations à bon marché, rappelle à ses nombreux adhérents que c'est aujourd'hui dimanche, 5 mai, qu'aura lieu sa première assemblée constitutive, qui se tiendra en son local, à l'estaminet du « Sans-Souci », à dix heures du matin.

Par suite du programme très chargé de cette réunion, elle invite chacun des adhérents et ceux qui auraient le désir d'en faire partie d'être ponctuels, afin que la commission d'études puisse rendre compte de ses travaux.

Œuvre de la Bouchée de Pain

Dons reçus : D'un anonyme pour une affaire heureuse, 500 fr. — 2 fr. d'une faveur obtenue par une dame de Wervick.

Vous, qui êtes heureux, ayez de l'humaine, ne pas oublier les malheureux dans ses moments de joie et de bonheur.

***

Le comité se réunit lundi soir pour fixer définitivement la date du tirage de la prime. Il n'est plus nécessaire de recommander la souscription ; partout les carnets s'épuisent avec grande rapidité, et nous des décoptions pour beaucoup de retardataires.

LES GRÈVES

Au tissage Cattelain et Cie

Une rentrée partielle a eu lieu hier matin au tissage mécanique de MM. Victor Cattelain et Cie, boulevard Gambetta. Douze ouvrières sont rentrées le matin et trelze le soir ; cinq nouveaux tisserands ont été embauchés. Le chiffre des grévistes est actuellement de 12.

Les délégués n'ont pas pénétré le matin, mais aucune scène n'a pu avoir lieu.

On croit à une rentrée pour lundi matin.

Chez M. Valéry Cau

Chez M. Valéry Cau, rue de l'Espérance 24 tisserands se sont mis en grève.

Il y a quelques jours, ils avaient demandé deux centimes d'augmentation à l'heure. M. Cau leur avait accordé un centime, mais les ouvriers n'ont pas accepté.

Par la grève des rattachages, les huit fabricants bacleurs sont obligés de chômer.

Association des Dames Françaises

Dons reçus pour les soldats malades, blessés ou convalescents de Madagascar.

Au nom du Comité de Roubaix, le président Henry Tervynck, remercie le généreux et patriotique anonyme pour son offrande de cinq cents francs.

Il en sera fait l'usage qu'il dès re, de même pour le don anonyme de 5 fr.

Le comité espère que ces beaux exemples seront suivis.

Inspection des denrées alimentaires

Le service d'inspection des denrées alimentaires a refusé à la consommation, pour différents motifs, pendant le mois d'avril :

788 kil. de viande, 100 kil. poissons, légumes et fruits et 340 litres de lait battu.

Combats de coqs

Lundi 6 mai, au *Monderet de Croyhem*, Grande-Rue, 111, 3/8 mort pour 30 fr. Faire de plaisir à 5 fr. contre les Amis-Réunis d'Herseaux, on battre 3 paires, 6 coqs 12 coqs.

Dimanche 5 mai, un beau 3 de 5 mort pour 50 fr. et prire de plaisir à 10 fr. la 1re paire, cités pour 50 fr., au *Clairon des Amateurs*, rue Pelart, 48, contre plus eurs amateurs de l'Epeule.

Mise au pare à 5 h. 1/2 précises.

Entrée 50 centimes seulement.

Lundi 6 mai, rendage au *Clairon des Zouaves*, de beau 3 de allez et retour, contre le *Bon vieux*. L'enjeu est de 50 fr.

A l'attaque les deux Sociétés sont parées à paires, l'entrée 1 fr. seul.

Mise au pare, à 6 heures très précises.

AVIS. — Le cabinet du docteur Cuisset, anciennement rue de Motte 36, est transféré place Sébastopol, 1.

La bonne Marque

Un cotiseur qui n'est pas rigaud
Tient pour savons de pacotille
Tous ceux n'ayant point l'estampille
Du meilleur : celui du Congo.
J. Lunien, au parfumeur Victor Vaissier

Photographie

J. QUEQUIN

97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

Photographie artistique Victor HERMANT

135, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime

Portraits de groupes à charbon à 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

TOURCOING

La grève de rattacheurs et bâcleurs

La grève qui s'était déclarée le 1er mai à la filature H. Descamps et Cie, rue du Midi, est terminée.

Les ouvriers, à l'exception de six, ont repris le travail hier matin avec l'augmentation de 25 c. consentie par le patron.

Sur les 8 ouvrieres qui ne sont pas rentrés trois ont agi de leur bon gré, trois autres ont été évincées par le patron qui les considère comme des meneurs.

Il est regrettable qu'il y ait ainsi des victimes.

Nous avons, dans notre journal, défendu la cause des ouvriers, comme nous serons toujours prêts à le faire chaque fois qu'ils auront pour eux le bon droit ; sans nous occuper ce que sont les travailleurs et s'ils professent telle ou telle opinion politique.

Il est à regretter que quelques prétendus « défenseurs des intérêts ouvriers et qui, guidés par un mesquin esprit politique, agissent si maladroitement qu'au lieu de servir les ouvriers ils ne pourraient que leur nuire.

Société des Anciens Militaires de Tourcoing

La Commission rappelle que les membres de la Société désireux de participer à la Manifestation patriotique de Bapaume, et prendre de la réduction du prix de chemin de fer à l'aller et au retour, doivent se faire inscrire aujourd'hui dimanche, 5 mai (dernier délai), chez M. Edouard Cau, trésorier, rue Nationale.

Avis militaire

Les hommes de la classe 1875, ayant servi sont invités à se présenter lundi 6 mai, à 2 heures de l'après-midi, place de l'Hôtel-de-Ville, pour être passés en revue par M. le général commandant la subdivision.

Mar 7 7 mai, à 9 heures du matin, sont convoqués les hommes des classes 1884, 1883, 1882, 1874 et 1879.

L'épuration de l'Espierre.

Hier après midi, la commission intercommunale d'épuration des eaux de l'Espierre, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville et a tenu une longue séance.

M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, présidait.

Etaient en outre présents, pour notre ville, M. Séénéar, adjoint et Ducoulomb.

Pour Roubaix, M. Carette, maire, Lepers et Tranoy, adjoints.

MM. Dove et Grason, ingénieurs, assistaient à la réunion.

On sait que malgré tous les frais faits pour créer un service d'épuration, la Belgique ne parle rien moins que d'établir son fameux barrage.

Singulier exemple de solidarité

Un ouvrier du tissage Toulemonde, M. Frédéric Steux, 55 ans, tisserand, était sorti un instant de l'atelier, vendredi dans l'après-midi, pour satisfaire un besoin naturel.

A son retour il s'aperçut que sa pièce en ouvre avait été lacérée à plusieurs places à coups de couteau.

Les pièces étaient perdues.

Frédéric Steux n'a pas chômé le 1er mai, et il incline à penser que la vengeance dont il a été victime vient d'un autre ouvrier, qui a pris part à la démonstration.

Scène de ménage

Félix D..., 41 ans, demeurant au Virolois, après avoir frappé sa femme Mathilde Nuythens, qui dû se sauver pour échapper aux mauvais traitements, s'arma d'une barre de fer et réduisit en miettes tout son mobilier. Cet exploit accompli, il partit rejoindre une maîtresse Mont-à-Leux.

La femme se trouve aujourd'hui avec huit enfants dans le plus complet dénuement.

Accident de travail

Un terrassier, occupé pour le compte de M. Descoll-Her, entrepreneur, rue Saint-Roch, à la démolition de bâtiments à la gendarmerie, a fait une chute d'une hauteur de 2 m. 50 sur un tas de briques.

Cet ouvrier, Emile Adam, 19 ans, demeurant à la Croix-Rouge, a reçu les soins de M. le docteur Bernard. Il porte des contusions qui entraîneront une cessation de jours d'incapacité de travail. Le blessé est soigné à son domicile, rue de la Croix-Rouge.

Accident d'usine

Germaine Hannepens, 15 ans, bâcleuse à l'établissement Vandenbergh, rue d'Anvers, a eu les trois doigts de la main gauche pris dans son métier. Il en est résulté des plaies par déchirure et arrachement qui entraîneront un mois d'incapacité de travail.

La jeune ouvrière a été soignée par M. le docteur Bernard et a été reconduite à son domicile, rue Fin de la Guerre.

Enfant renversé par un vélocipédiste

Hier, vers deux heures et demie, M. Alp. Leroux, agent d'assurances, descendait la rue Carnot en bicyclette. Face au Conditionnement se trouvaient des camions, entre lesquels il dut passer à une allure modérée. Il ne vit pas un petit garçon de 7 ans, Emile Baart, demeurant rue des Carliers, qui fut renversé par la machine.

Relevé par le Leroux, l'enfant fut conduit à la pharmacie Courtin, où il reçut des soins. Les blessures au nez, à la nuque et au genou ne sont pas graves.

Hôtel du Cygne

TOURCOING

Henri DEROUBAIX et Cie

Menu du 5 mai 1895

à 7 heures 1/2 du soir

Potage Longchamps
Canetons aux navets
Grenadin de veau aux tomates
Asperges à la Flamande
Cote de bœuf rôti pommes nouvelles
Salade de laitue
Fromage
Gâteaux crème
Fruits — Desserts variés

Prix : 2f.25

VASTE ECURIE ET REMISE.

CROIX

Un enfant broyé par le car à vapeur

DE LILLE A ROUBAIX

Un terrible accident s'est produit hier après midi, au hameau du Trocadéro à Croix.

Un enfant de six ans a été broyé par le car à vapeur qui part de Lille à midi 1/2 et arrive à Roubaix à 1 h. 25.

Voici dans quelles circonstances :

Vers une heure 1/4 de l'après-midi, le jeune Achille Baude âgé de 6 ans, se rendait à l'école en compagnie de ses deux petites sœurs quand l'idée lui vint de monter sur un camion se dirigeant vers Croix.

Un peu au-dessus de l'estaminet du *Trocadéro*, le conducteur du camion, apercevant le car à vapeur allant à Roubaix vira sur la gauche.

L'écolier descendit de la voiture, mais il perdit l'équilibre et alla tomber entre les rails à l'instant précis où le car passait.

Le conducteur n'eut pas le temps d'arrêter complètement sa machine dont les roues broyèrent les jambes du pauvre petit.

Des passants relevèrent l'enfant qui se trouvait sous la locomotive et le prendirent en voiture et le transportèrent au domicile de ses parents, rue du Trocadéro, 45.

M. le docteur Wallez, que l'on était allé chercher ne put que constater le décès.

WASQUEHAL

Vols

Dans la nuit de vendredi, des malfiteurs se sont introduits dans l'établissement de retordage de M. Daniel Levesque et ont enlevé un tuyau de plomb, valeur inconnue.

— Un vol de volailles à l'hameau a été commis au préjudice de M. Emile Dhal, cultivateur. M. Dhal, en rentrant chez lui jeudi dans la journée, vit des individus courir à travers les champs. Ce dont il avait à faire des voleurs il se dirigea vers son poulailler et vit des fleurs tombées par terre et ayant des hameçons, il compta quelques ses poules et en constata la disparition de 40.

RONCQ

Vols

Dans notre numéro de mardi dernier, nous avons relaté l'arrestation d'un nommé Pierre Vandepoute, lorsqu'il a été surpris par la police au moment où il cherchait à vendre un tracxi en fer qu'il a allégué avoir trouvé.

Le commissaire de police, M. Dalattre, vient de découvrir que ce individu avait commis une série de vols de brouettes. L'une de ces brouettes, que Vandepoute avait vendue à Roubaix, a été retrouvée par M. Dalferm et à Halluin, chez lequel elle avait été dérobée l'été dernier.

Une deuxième brouette a été retrouvée chez un limonadier qui, ce matin, ignorait l'avait laissée en dépôt en attendant qu'il trouve un acheteur. Deux autres brouettes ont été vendues par ce même individu à des personnes de Roncq.

Enfin, Vandepoute a cherché aussi à vendre une brouette à Halluin.

LILLE

La santé de M. Pierre Legrand

On nous télégraphie de Nice que l'état de santé de M. Pierre Legrand n'a pas permis son départ pour Paris. On ne prévoit pas à quelle date ce voyage pourra être effectué.

CONFÉRENCE

SUR

le bimétallisme

M. Faucheur ouvre la séance à cinq heures un quart et prononce une courte allocution pour présenter le conférencier, M. Edmond Théry prend la parole.

***

La question que je vais traiter devant vous est des plus complexes et des plus importantes. Votre intelligence et votre attention me sont absolument nécessaires.

Je remercie votre président de sa bienveillance et de ses éloges. Je lui retourne volontiers pour l'accueil que votre société veut bien me faire.

Il est fort difficile de se rendre compte au premier aspect de ce que nous allons affirmer.

Nous affirmons que l'argent a baissé. Or, en apparence, l'argent n'a pas baissé. Aujourd'hui comme en 1873, quatre pièces de 5 francs valent un louis d'or.

Comment l'argent monnayé n'ayant pas baissé, la baisse réelle de l'argent s'est-elle produite ?

Toute personne qui a une dette à payer peut se libérer en pièces de 5 francs.

Les monnaies divisionnaires n'ont puissance libératoire que jusqu'à concurrence de *cinquante francs*.

En bien si la pièce de 5 fr. a cours illimité en France, supposez que cette pièce vienne à tomber dans la Seine. Vous retirez le métal, vous avez 22 gr. 1/2 d'argent fin.

Le chanteur vous en offre alors 43 sous. Voilà le point de départ du phénomène que nous allons suivre ensemble.

La pièce d'argent n'a pas baissé parce que l'Etat lui a maintenu sa puissance, mais c'est en réalité un véritable assignat métallique.

Cette pièce représente en somme une petite pièce de 5 fr. d'or.

***

Avant 1873, le monde se divisait au point de vue monétaire, en trois catégories de pays.

La 1re. — Les pays en circulation à étalon d'argent. L'argent était l'étalon légal comme en Chine et au Japon.

La 2e — pays monométallique à étalons d'or. Dans ces pays — l'Angleterre, le Portugal, par exemple, l'or seul avait cours légal.

Et enfin, entre ces deux groupes, il y avait le groupe bi-métallique, le groupe était la 3e. Dans ces pays bi-métalliques, la frappe de l'argent était de l'or était libre, c'est-à-dire qu'n'importe qui ayant un lingot d'or ou un lingot d'argent pouvait le faire transformer en monnaie ayant cours forcé.

De même en Angleterre, pays n'acceptant que l'or, le lingot d'or pouvant être converti en monnaie.

Le bi-métallisme a été créé en France par une loi de Germinal, an onze.

Pendant trois quarts de siècle, ce régime a fonctionné admirablement.

Quand l'or était en excès, la France frappait beaucoup de monnaie d'or.

Quand c'était l'argent, on frappait de la monnaie d'argent.

L'étanger pouvait aussi envoyer des lingots d'argent, et ceux qui faisaient des affaires avec l'étranger pouvaient faire convertir la monnaie dans le métal, qui avait droit libératoire dans sa région de destination.

En 1873, la France s'est trouvée au point de vue monétaire en présence d'une situation menaçante. Nous avons dû payer 5 milliards, payables en or, en argent ou en traites tirée sur l'Angleterre.

De sorte que les produits des grands emprunts ont tous suivi la voie anglaise.

Le papier passant par la voie anglaise se changeait en or.

Les 5 milliards payés l'ont été presque entièrement en or par suite du circuit par l'Angleterre.

L'un des premiers soins du régime allemand a été d'uniformiser le système monétaire.

Vers la fin de 1871, l'Allemagne décide d'adopter le régime monométallique.

Mais ils avaient quinze cent millions d'argent en circulation. Comme en France l'argent est libre, ils pensèrent à faire passer l'argent en France. Là, ils disaient-ils, on le convertira en traite sur l'Angleterre qui nous rendra de l'or.

Suivant cette méthode, l'Allemagne convertit ses thalers en lingots, et leur faisant passer la frontière, les firent convertir en monnaie française.

Le gouvernement français reçut ainsi 180 millions d'argent.

Cet argent pensa la France qui vient nous dépouiller de notre or pourrait nous créer une situation déplorable.

A partir de 1878, la totalité des emprunts étaient rapatriés, mais en 1873, il n'en était pas ainsi.

Aussi en 1873, on décida en septembre de limiter la frappe dans notre pays. On décida ainsi que l'on ne pourrait plus frapper que cent mille francs d'argent par jour ; plus tard on descendit à cinquante mille francs.

Mais à Pétranger, à partir du moment où le lingot ne s'écoula plus avec la même facilité, on se trouvait en présence d'un bloc de monnaie nationale, l'argent devint une marchandise.

Nous restons ici dans la deuxième phase de cette conférence.

***

Après et exposé historique nécessaire, vous allez comprendre comment l'argent devint marchandise.

Vous avez vu la France servir de mil eu de conversion pour les thalers.

L'étranger ne trouva plus cette certitude du change à partir du moment où la frappe fut arrêtée chez nous. Il ne pouvait plus espérer que son lingot allait être immédiatement monnayé.

Le jour où cette transformation jadis certaine, devint aléatoire, le Mexicain par exemple, n'avait plus que de l'argent. A offrir à l'Angleterre, dû lui dire : A quel taux taxez vous mes lingots d'argent ? Je n'ai pas d'autre chose à vous offrir.

On voit d'ici la différence existant entre l'Etat nouveau et l'ancien.

Ainsi la pièce de 5 fr., bien que maintenue en France, ne vaudra plus que sur le marché commercial que 2 fr. 10 ou 2 fr. 15.

En 1873, une Mexicaine avait apporté en France, mille piastres d'argent.

Ces pièces, en 1873, avaient la valeur de nos écus. Un changeur, moyennant une petite commission, lui donna la représentation en argent français.

En 1894, le même mexicain vient revoir Paris, repart avec mille piastres et au lieu de 5000 francs on ne lui donne plus que 1,500 francs.

Naturellement, il fait beaucoup moins de dépen es. Il emmène un français qui emporte des pièces de cinq francs et quelle n'est pas sa stupéfaction de recevoir là bas 20,000 fr. en monnaie mexicaine.

Il pense à une majoration des prix sur les denrées. Il constate que tout est resté au même prix.

Savez vous la constatation qu'il a faite.

Il a demandé du Champagne. Il le payait 40 francs en 1873, le restaurateur lui demande 40 fr.

Le restaurateur lui dit : Je ne reçois plus tel que des piastres très argent, et chez vous, ces pièces valent moitié de leur valeur.

Je suis, par conséquent, obligé de vous vendre le champagne moitié plus cher.

Examinons le rôle que joue la monnaie dans un pays.

Comme facteur principal du prix de revient nous avez l'illusion monétaire du pays. Tout se traduit par un échange de numéraire.

Actuellement, les pays ayant l'or comme unique métal légal, sont dans une situation lamentable.

L'état de choses actuel s'aggravera si on a fait rien pour remédier à la crise monétaire.

Un événement considérable vient de se produire. On vient de réveiller le vieux colosse chinois qui va venir, il faut bien le prévoir, troubler la quiétude du continent d'occident.

Or, la Chine et le Japon sont des pays en étalon d'argent, c'est-à-dire ayant comme métal légal l'argent.

Ces pays *jouissent de privilèges spéciaux.*

La main-d'œuvre n'y coûte presque rien. Les ouvrières gagnent de seize à dix-huit centimes par jour.

Les femmes les plus travailleuses, quotidiennement, ne gagnent pas plus de 0,40 centimes.

Lorsque des débouchés seront ouverts, tous les produits qui ne coûtent presque rien dans ces pays viendront sur nos marchés et écraseront les nôtres, par leur bas prix de revient leur coût leur permettant d'être vendus à des conditions de bon marché inabordables pour nos produits. Nous avons assisté, chez nous, depuis quatorze ans, à la baisse de tous les produits du sol. Cette baisse est générale. Prise dans son ensemble, elle a coïncidé avec la baisse de l'argent par rapport à l'or.

Les statistiques anglaises constatent que de 1873 à 1894, la baisse des produits coïncide d'une façon saisissante avec la baisse de l'argent.

Cette baisse est de 48 à 50 p. 0/0.

Et depuis 1873, aucun arrêt ne s'est produit dans la chûte ; sauf quelques rares produits, le café par exemple, tous les autres produits ont suivi invariablement cette loi générale de la baisse.

La situation pour nos vieux pays d'Europe n'a jamais été aussi grave qu'aujourd'hui.

Jusqu'alors nous évions, nous pays d'Europe, dû à la tête de la civilisation. Mais depuis l'application de la vapeur aux moyens de locomotion, nos produits sont allés un peu partout.

Pendant de longues années, nos produits sont allés se consommer sur tous les points de l'Univers. Il en est résulté une prospérité prodigieuse. Le bien-être a grandi.

Toutes les conditions de la vie se sont par suite améliorées dans notre pays.

Nous sommes aujourd'hui habitués à le vivre. Dans les autres pays, le bien-être n'existe pas. Ces peuples n'ont pas nos besoins. Par suite, ils se présentent pour la lutte mieux armés.

Ce qui se passe chez nous, se passe également dans les autres pays d'Europe.

La France, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, étaient jadis les premiers pays de production de l'un vers.

Mais depuis, nos ingénieurs sont allés porter dans les régions lointaines, les secrets de nos procédés scientifiques appliqués à l'industrie, les secrets de nos forces économiques, les secrets de notre puissance dans le monde. Les pays de consommation sont devenus aujourd'hui, grâce à l'exportation scientifique des concurrents des pays de production.

Ces pays sont placés pour la lutte industrielle et économique dans des conditions très supérieures aux pays d'Europe, je le répète.

Du reste, chez nous, la baisse de l'argent a eu pour contre-coup, la baisse des produits même du sol.

Un dernier exemple, pris celui-ci dans le Nord :

La France a eu environ 30 milliards de dettes actuellement.

Pour faire face à cette dette, l'Etat a pour obligation de payer environ douze cent millions par an.

Eh bien, notre loi monétaire, c'est la loi d'argent.

L'Etat doit 30 milliards de francs, soit 30 milliards de fois 4 grammes 1/2 d'argent.

Les douze cent millions d'argent à payer, représentent exactement 6 millions de kilos d'argent ; aujourd'hui nous en payons le double en payant en or.

Voyez ce qui se passe pour les produits du sol :

La moyenne de l'hectolitre de blé à Bourbourg était, en 1873, de 28 francs.

En 1873, 40 hectolitres de blé payaient par conséquent 280 fr. d'impôt.

Un rentier ayant 280 fr. à toucher recevait 280 fois la valeur de 14 pièces de 20 fr.

Or, le blé est tombé en 1895, à 13 fr. 83 l'hectolitre sur ce même marché de Bourbourg.

En 1873, le droit de douane était de 0.0 cent. Aujourd'hui le même droit est de 7 fr.

Je précise :

En 1873, le blé valait 28 fr. l'hect.

En 1895, il valait 13 fr. 85.

Le fermier s'il avait aujourd'hui la même somme d'impôts, à payer qu'en 1873, devrait prendre 23 hectolitres de blé au lieu de 10 qu'il payait en 1873.

Et le rentier ?

L'Etat donne-t-il 280 fois, 5 grammes d'argent ? Pas du tout.

Il reçoit 280 fr. d'or, c'est-à-dire le double de la valeur qu'il recevait jadis en argent.

Aux Indes, le blé n'a pas changé de prix

Il y a une rupture de l'Etat de choses ancien et cette rupture nous est malheureusement très préjudiciable.

Aujourd'hui, en présence des faits alarmants que nous constatons chaque jour, l'Etat doit apporter un remède à la situation.

Ce remède, c'est l'action de la ligue bi-métallique qui l'indique.

Chaque fois que nous sommes en face de gens impartiaux, la solution du problème est vite trouvée.

Il faut un revenu au point où nous en étions en 1873.

Il faut rétablir la situation d'égalité monétaire entre tous les pays.

La question du bi-métallisme fait en ce moment les plus grands progrès. Tout le monde est désireux de changer l'Etat de crise monétaire normalement.

En Angleterre (pays qui est, en réalité, la cause de tout le mal avec son mono-métallisme), on commence à reconnaître qu'on a commis une grosse erreur.

Les inconvénients de la disqualification de l'argent ont produit des effets terribles dans ces pays.

Cet effet se répercute sur tous les pays métalliques.

Ainsi, cent francs français valent :

Aux Etats-Unis	100 fr. 68
Au Mexique	200 francs
Au Chili	289 fr.
Au Brésil	268 fr.
Aux Indes	172 fr.
Au Japon	174 fr.
En Chine	192 fr., etc.

Quand on nous envoie les produits de ces pays, 120 francs payés en or par nous, représentent 240 fr. là-bas.

Or, la matière première coûtant meilleur marché dans les autres régions, leurs produits viendront faire ici prochainement une terrible concurrence aux nôtres.

Nos pays vont outiliés pour produire beaucoup plus que notre consommation le demandrait.

Il nous faut aller, pour écouler notre supplément de production, sur les marchés extérieurs où le prix payé aujourd'hui sera très inférieur à ce qu'il était.

Si le bi-métallisme est rétabli bientôt, tout changera à notre avantage.

A l'heure actuelle, les droits de douane ne signifient presque plus rien.

Je termine :

Je suis un peu fâché de m'être étendu trop longtemps, mais je m'estime très heureux d'être venu à Lille. J'ajoute que nous serons également toujours très heureux à la ligue bi métallique de vous donner toutes les explications nécessaires si vous avez besoin d'éclaircissements.

Il y a une utilité saisissante à ce que dans ce beau département du Nord l'urgence de cette question soit raisonnée. Il y va de l'intérêt de vos familles et de celui de la patrie. (Applaudissements prolongés).

***

La conférence de M. Théry a été admirable de clarté, et l'orateur a su intéresser très vivement l'auditoire en l'entretenant d'une question si pourtant fort difficile et difficile à saisir à qui est à peu près ignorant de ces questions fort complexes.

Ordre du jour :

Les auditeurs de la conférence faite par M. Edmond Théry à la suite de la Société *Industrielle, décident : « d'adhérer à la Ligue » Nationale Bi-métallique;*

» 2° D'inviter le gouvernement français à » entrer en négociations avec l'Angleterre, » l'Allemagne, les Etats-Unis, la Hollande et » le groupe de nations de l'Union latine,